



prime variable vendeur hypermarche

Par **franck761**, le **27/11/2012** à **21:25**

bonjour,
vendeur en hypermarché j ai une question sur les garanties de remunerations.
je realise mensuellement une prime X a cette prime mon employeur retire ma garantie de remuneration.
il me fait signer tous les mois une feuille avec ma prime réalisée mais sur mon salaire elle est différente. je cherche vraiment des infos .
merci d 'avance

Par **P.M.**, le **27/11/2012** à **23:08**

Bonjour,
Il faudrait connaître textuellement les différentes dispositions contractuelles concernant la rémunération...